

Le dispositif de la Banque de France pour l'accès aux données individuelles

Renaud Lacroix
Direction Générale des Statistiques

*CNIS Commission Système financier et
financement de l'Économie*

8/10/2013

Une nouvelle procédure mise en place à l'initiative de la Direction Générale des Statistiques (1/2)

- Les données microéconomiques sont de plus en plus nécessaires aux travaux des chercheurs
- La Banque de France entend développer la mise à disposition des données individuelles qu'elle produit dans le respect du cadre juridique qui entoure ces données, et sous contrainte budgétaire (pour les aspects opérationnels)
- L'approche retenue par la Banque de France est pragmatique :
 - ✓ *S'ouvrir progressivement aux chercheurs*
 - ✓ *Ne pas prendre de risques juridiques*
 - ✓ *Limiter les coûts*

Une nouvelle procédure mise en place à l'initiative de la Direction Générale des Statistiques (2/2)

- Depuis 2012, la Banque de France dispose d'une procédure unifiée d'instruction des demandes d'accès aux données individuelles de la Banque (ménages, entreprises non financières, institutions financières).
- La procédure vise à instaurer une égalité de traitement entre les demandes des chercheurs, internes et externes, et à garantir la transparence du processus.
- Cette procédure n'est pas applicable aux données gérées par l'ACPR, celles-ci relevant d'un régime juridique spécifique.

La procédure (1/2)

- Les demandes sont examinées collégialement par une instance présidée par le Directeur général des Statistiques (Secrétariat des demandes d'accès aux données statistiques).
- En cas d'avis favorable :
 - ✓ Délai maximum de saisine du Secrétariat à compter de la date de réception de la demande communiqué au demandeur.
 - ✓ Délai maximum de communication des données en cas d'avis favorable du Secrétariat communiqué au demandeur.

La procédure (2/2)

- Formalisme :

- Contact : DGS-DIMOS-acces-donnees-ut@banque-france.fr
- Contact à prendre avec les services producteurs
- Formulaire de demande d'accès aux données décrivant avec précision l'objet de la demande et la composition de l'équipe de recherche
- Engagement de confidentialité signé par chaque membre de l'équipe de recherche

Les demandes d'accès aux données individuelles produites par la Banque de France sont traitées en fonction du cadre juridique applicable à ces données (1/2)

- **Données collectées dans le cadre de statistiques transmises à l'Eurosysteme.**
- Le cadre est actuellement celui du règlement européen [n° 2533/98](#) modifiée (14 octobre 2009).
- Le règlement autorise (article 8.1) la transmission d'informations confidentielles à organes de recherche scientifique sous réserve du consentement explicite préalable de l'autorité qui a fourni les informations mais aussi que ces informations statistiques confidentielles transmises « ne permettent pas une identification directe ».
- La problématique du degré possible d'identification indirecte est appréciée par la Banque de France qui en tient compte dans la mise à disposition des données.

Les demandes d'accès aux données individuelles produites par la Banque de France sont traitées en fonction du cadre juridique applicable à ces données (2/2)

- **Autres données individuelles collectées dans le cadre des missions de la Banque de France**
- Le cadre est celui de la [loi n° 51-711 du 7 juin 1951](#) modifiée (24 mars 2012) sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.
- L'accès aux données individuelles est subordonné à l'avis du Comité du secret statistique pour les collectes ayant fait l'objet d'un label du CNIS (ex : **enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services – ECEIS**)
- La Banque décide ensuite de la transmission des données aux chercheurs.
- Lorsque la décision est favorable, les données sont transmises anonymisées, et traitées pour les situations triviales d'identification indirecte.

Une mise en œuvre progressive

- Prise en charge par la DGS, point d'entrée des demandes et en charge de la coordination avec les services producteurs.
- 12 demandes de chercheurs internes BdF et externes traitées depuis début 2012
- Délai de traitement : environ 4 et 7 mois

Des coûts de mise en œuvre importants pour la Banque de France

- Instruction des dossiers
- aide apportée aux chercheurs pour compléter leur demande,
- échanges avec les services producteurs pour s'assurer de la faisabilité de la demande
- Dans certains cas, nécessité de production de données individuelles *ad hoc*
- Anonymisation des données : étape parfois complexe et spécifique au contexte de la demande (identification indirecte).
 - La facturation aux chercheurs devra être examinée, compte tenu des obligations de facturation des prestations extérieures rappelées par la Cour des Comptes.

Des efforts pour améliorer le niveau de détail des données diffusées sur notre site internet (1/2):

Enquêtes de conjoncture - publication au niveau 5 de la NAF (732 sous-classes)

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Webstat

Accueil > Concepts économiques > Enquêtes de Conjoncture > Industrie manufacturière > Fabrication produits informatiques, électroniques, optiques

Fabrication produits informatiques, électroniques, optiques

Retourner à *Equipements électriques et électroniques, autres machines*

Filtres - Séries (22)

Par jeux de données

Enquêtes de Conjoncture

Par concepts

Secteur

Sélectionnez une valeur

Appliquer Réinitialiser Filtrage avancé

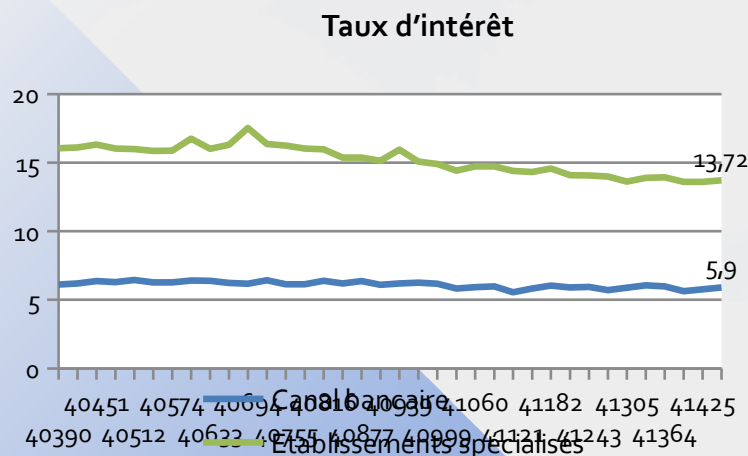
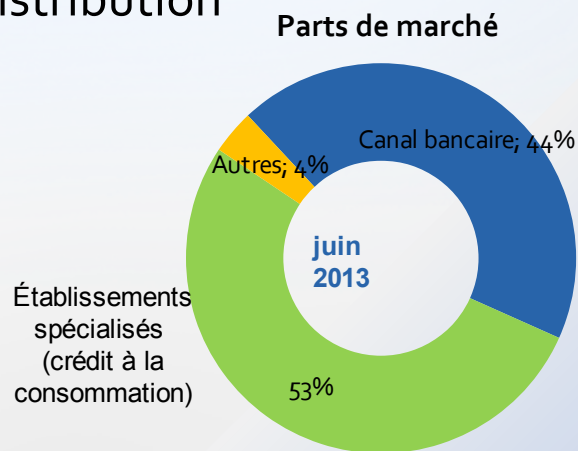
Séries Graphique Table Infos

Concepts communs

- [0] Jeu de données : (CONJ) Enquêtes de Conjoncture
- [2] Zone géographique - ISO2 : (N01) France Métropolitaine
- [7] Type-Mode exploitation : (10) 1 : Valeur - 0 : Non Significatif

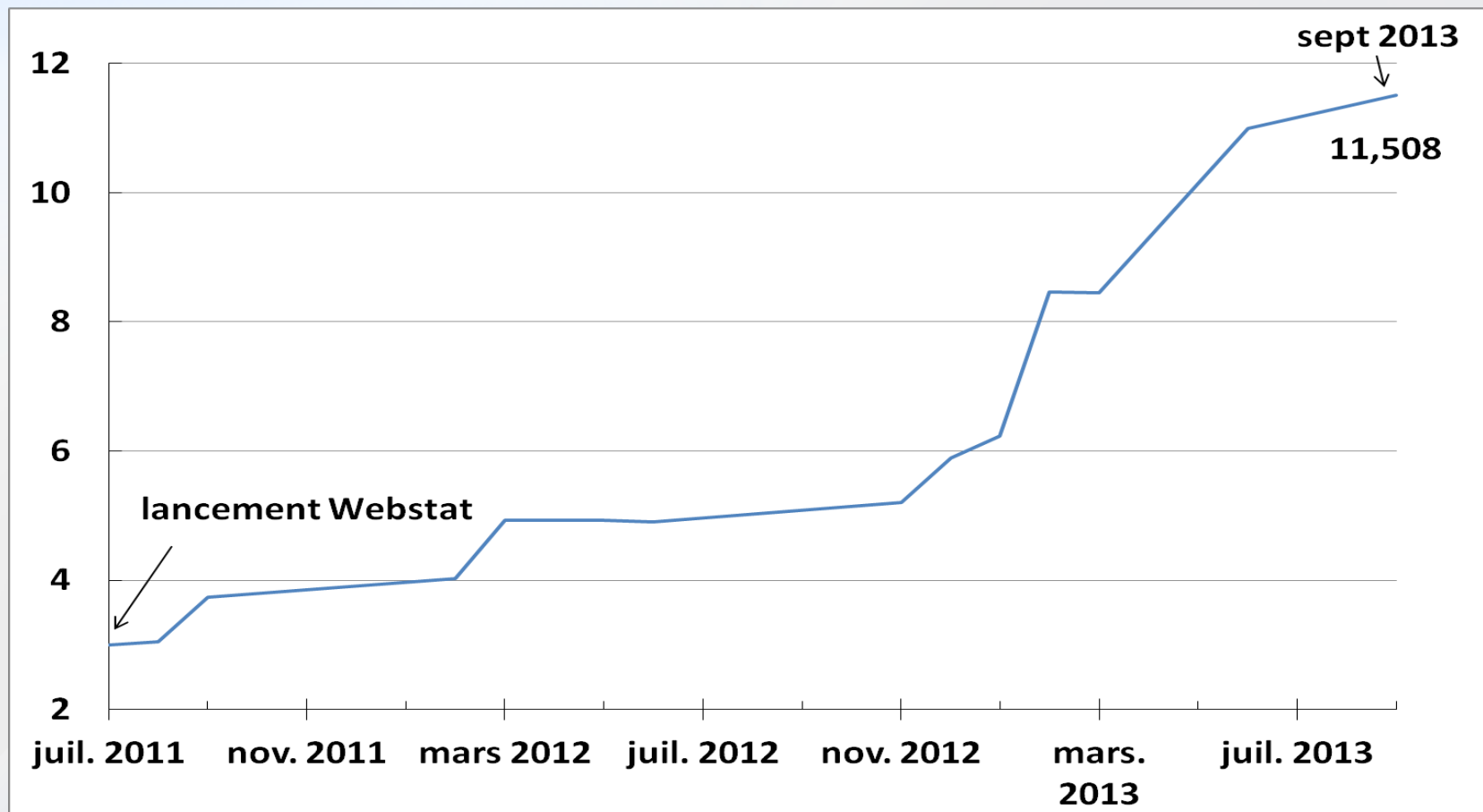
Des efforts pour améliorer le niveau de détail des données diffusées sur notre site internet (2/2) : Crédit à la consommation

- Parts de marché et taux d'intérêt sur le crédit renouvelable par canal de distribution



- Distribution des taux des crédits par catégorie présentée dans le rapport du comité de l'usure
- Ventilation trimestrielle CVS des encours de crédit à la consommation par catégorie : prêts amortissables, crédits renouvelables, découverts

Un enrichissement permanent de la diffusion de séries statistiques sur le portail statistique de la Banque de France (Webstat)



Merci pour votre attention